



REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire

Avis d'Appel Offres

n°330/24/SBEE/DG/DSI/DPAL-PRMP/RCP/SPM du 27 novembre 2024

Objet : ACQUISITION DES IMPRIMES DE FACTURES D'ELECTRICITE FORMAT A4 AU PROFIT DE LA SBEE PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDES SUR TROIS (03) ANS

Source de financement : *Budget Autonome*

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : *Budget Autonome*

Mars 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'Appel Offres Ouvert n°330/24/SBEE/DG/DSI/DPAL-PRMP/RCP/SPM du 27 novembre 2024 relatif à l'acquisition des imprimés de factures d'électricité format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord – cadre à bons de commandes sur trois (03) ans

Mode de passation : Appel Offres Ouvert (AOO)

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 05 mars à 11 heures, dans la salle 116 de la Direction Générale de la SBEE, la Commission d'ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service N°I00006/24/DG/PRMP/SP-PRMP/RCP/SPM et N°I00007/24//DG/PRMP/SP-PRMP/RCP/SPM du 02 janvier 2025.

- Président : **Jean-Luc YOFFOU**, PRMP de la SBEE
- Rapporteur : **Nestor HOUAGA**, Secrétaire Permanent de la PRMP de la SBEE
- Membres :
 - Charbel Giovanni AHOKPONOU**, Spécialiste en Passation des Marchés à la PRMP SBEE
 - Fortuné HOUNDJI**, Représentant du Directeur du Patrimoine, des Achats et de la Logistique (DPAL) de la SBEE ;
 - Hermine EZIN**, Représentante du Directeur Commercial et de la Clientèle (DCC) de la SBEE ;
 - Kouboura YACOUBOU**, Représentante du Directeur des Systèmes d'Information et de la Transformation Digitale (DSI-TD) de la SBEE ;
 - Romarc SEHOUNON**, Représentant du Directeur Financier et Comptable (DFC) de la SBEE.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	Intitulé : Acquisition des imprimés de factures d'électricité format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord – cadre à bons de commandes sur trois (03) ans
Procédures	
Mode de passation	Appel Offres Ouvert (AOO)
Justification	PV CCMP
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal n° 107 / 24 / SBEE / DG / CCMP / SPM / AF / SP du 21 octobre 2024

Soumissionnaires

- QUADRI SERVICE
- BEC SARL
- AFRIQUE COMMUNICATION
- MOUHTAR INTERBATIONAL LIMITED
- IMPRIMERIE GUTENBERG
- IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC (IGA)
- HIBOO COMMUNICATION
- LES ANGLES D'AFRIQUE SARL
- SELECTA SARL
- A2M SOLUTION
- IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
QUADRI SERVICE	L'offre du soumissionnaire est rejetée car ce dernier a fourni dans son offre, une description technique non datée, contrairement aux dispositions du point 2 de l'annexe A-1-2 « Pièces nécessaires pour la conformité technique » de l'Annexe A du Dossier d'Appel d'Offres. (page 82)
A2M SOLUTION	L'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse
BEC SARL	L'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse
SELECTA SARL	L'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse
MOUHTAR INTERBATIONAL LIMITED	L'offre du soumissionnaire est rejetée au motif que les échantillons fournis ne répondent pas aux critères de poids de l'imprimé après vérification par l'Agence Nationale de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM) comme exigé au point 1 de l'annexe A-1-2 du Dossier d'Appel d'Offres.
IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC (IGA)	L'offre du soumissionnaire est rejetée au motif que les échantillons fournis ne répondent pas aux critères de poids de l'imprimé après vérification par l'Agence Nationale de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM) comme exigé au point 1 de l'annexe A-1-2 du Dossier d'Appel d'Offres.
IMPRIMERIE GUTENBERG	L'offre du soumissionnaire est rejetée au motif que les échantillons fournis ne répondent pas aux critères de poids de l'imprimé après vérification par l'Agence Nationale de Métrologie et du Contrôle

	Qualité (ANM) comme exigé au point 1 de l'annexe A-1-2 du Dossier d'Appel d'Offres.
HIBOO COMMUNICATION	L'offre du soumissionnaire est rejetée au motif que les échantillons fournis ne répondent pas aux critères de poids de l'imprimé après vérification par l'Agence Nationale de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM) comme exigé au point 1 de l'annexe A-1-2 du Dossier d'Appel d'Offres.
LES ANGLES D'AFRIQUE SARL	Le soumissionnaire LES ANGLES D'AFRIQUE SARL n'a pas fourni de clé USB dans son pli. Ce qui est éliminatoire conformément à la I.C 21.1 des DPAO qui stipule que : « Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandées est d'une copie (01) physique ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB sous le format PDF. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. » ; ainsi qu'au point 9 de l'avis d'appel d'offre qui stipule que : « les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique ».
IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE	Le soumissionnaire IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE a fourni dans son offre, 10 échantillons d'imprimés de plusieurs structures à savoir : BGFI, CENA, NSIA, ECOBANK en lieu et place de dix (10) exemplaires de l'imprimé proposé à valider par l'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité. Ceci est contraire aux dispositions de l'IC 30.2 des DPAO qui prévoient « les dix exemplaires de l'imprimé proposé à valider par l'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité » comme critère technique dont le non-respect constitue un motif de rejet de l'offre.
Attributaire	
Nom	AFRIQUE COMMUNICATION
Montant proposé	1 an : 42 426 900 FCFA TTC 3 ans : 127 280 700 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	1 an : 42 426 900 FCFA TTC 3 ans : 127 280 700 FCFA TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition des imprimés de factures d'électricité format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord – cadre à bons de commandes sur un (01) an (relance)	
Prix	1 an : 42 426 900 FCFA TTC	3 ans : 127 280 700 FCFA TTC
Délai d'exécution	3 ans	3 ans
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Acquisition des imprimés de factures d'électricité format A4 au profit de la SBEE par la technique d'accord – cadre à bons de commandes sur trois (03) ans	AFRIQUE COMMUNICATION	1 an : 42 426 900 FCFA TTC 3 ans : 127 280 700 FCFA TTC
TOTAL		3 ans : 127 280 700 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 42 minutes.

Fait à Cotonou le 05 mars 2025

Le Président






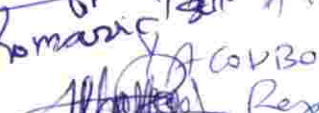
Jean-Luc YOFFOU

Le Rapporteur



Nestor HOUAGA

Les membres


 Fortune HOUAGA
 Rpt DPAL

 Romaric

 Goubou Kouhama
 Reg / DSI-TD

 R.H. EKIN
 Rep / DEC


 Amorponou Charbel
 SPN / PR/PP

Page 5 sur 5